

http://www.focusrh.com/article.php3?id_article=2956

Rechercher :

Recevez, chaque jeudi, notre newsletter gratuite :

Accueil
Actualité
Logiciel RH
Site emploi
Formations en RH
Agence RH
International et Expatriation
FocusRH TV

Conseil RH
Ecoles-Entreprises
Intérim
Protection sociale
Formation
Librairie

Actualité et Evolution des Ressources Humaines

Protection sociale -> Santé -> A la une
 publié le 10/10/2008

[Envoyer cet article à un ami](#)

Sélection formation

- Perfectionnement pratique des membres du CHSCT
- Mieux négocier avec l'employeur
- Managers, optimisez les relations avec les représentants du personnel au quotidien
- Elaborer la politique RH de son entreprise

Vidéos

Santé, sécurité et prévention au travail

Toutes les vidéos

Dans la même rubrique

- Le 2e Grand prix Axa santé valorise les actions de prévention
- Santé, sécurité et prévention au travail
- Une bonne protection sociale comme vecteur de recrutement !
- Groupama annonce l'ouverture d'une direction Economie sociale
- Fast : une mutuelle complémentaire pour les intérimaires
- Axa lance les 1ers grands prix Axa santé

Rubriques

- Formations en RH
- Protection sociale
- Ecoles-Entreprises
- International et Expatriation
- Site emploi
- Logiciel RH
- Intérim
- Agence RH
- Conseil RH
- Actualité
- Tribune
- Publi-reportage
- Agenda
- Formation
- En direct de l'ANDRH
- Librairie
- FocusCarriere
- Annuaire Focus RH

Les Tribunes

- Apportez du soleil dans l'entreprise ! Par David Bernard
- Coaching : quitter et être quitté. Par Yves Richez
- Tous des hommes jaunes. Par Georges Tourenç
- DRH, avez-vous du nez ? Par Maria-Pia Stenne de Longueval
- Décrypter les résultats d'un test de personnalité. Par David Bernard

Le top Focus RH - XITI

- Le Top Focus RH - Xiti de mai 2008
- Le Top Focus RH - Xiti d'avril 2008
- Le Top Focus RH - Xiti de mars 2008

A votre service

- Communiqués de presse
- Rédaction
- Publicité

Le 2e Grand prix Axa santé valorise les actions de prévention

Le musée parisien du quai Branly accueillait, le 9 octobre 2008, la deuxième édition du Grand prix Axa santé. Organisé par l'association du même nom, l'événement a récompensé trois entreprises plus une - le coup de cœur du jury - ayant œuvré pour la prévention de la santé auprès de leurs collaborateurs.

Prévenir les accidents du travail ou les maladies professionnelles, sensibiliser les collaborateurs à l'hygiène de vie, donner des outils aux salariés pour les aider à gérer un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée... Autant d'actions que pour les aider à gérer un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée... Autant d'actions que pour les aider à gérer un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée...

L'association Axa santé entend valoriser à travers cette deuxième édition du Grand prix Axa santé.

Et la démarche n'est pas vaine, si l'on s'en tient à l'étude menée par l'Ifop (Institut français d'opinion publique et d'études de marché), fin septembre 2008, auprès de 182 DRH d'entreprises de 10 salariés. Il en ressort que 79 % des DRH considèrent ces actions comme une préoccupation importante dans l'entreprise. Mais seule 1 entreprise sur 3 a déjà mis en place des initiatives concrètes de prévention santé. Les freins à la mise en oeuvre de telles actions résideraient dans la méconnaissance des solutions disponibles (62 %) et dans la difficulté à faire un diagnostic de la situation de départ (54 %).

Fruit de la première édition ou prise de conscience progressive des entreprises, « pour cette deuxième édition, l'association a reçu deux fois plus de dossiers que l'an passé », relèvent les organisateurs.

Travailler sur la cohérence cardiaque

Sur vingt-et-une candidatures présélectionnées, quatre ont fait la différence. L'hôtel Dolce Frégate Provence - catégorie entreprises de moins de 300 salariés - s'est distingué à travers une action de "prévention et gestion du stress professionnel par la formation managériale". Le programme réside en une formation sur le stress et un travail sur la cohérence cardiaque : une technique pour maîtriser le stress par la respiration.

Dans la catégorie entreprises de 300 à 500 salariés, Sacer Atlantique, société de travaux publics, a fait la différence avec son programme de sensibilisation aux risques liés aux addictions (alcool et stupéfiants). Concrètement, un ancien toxicomane se déplace sur le terrain pour sensibiliser les 1 500 collaborateurs.

Le groupe Accor, quant à lui, remporte le prix des entreprises de plus de 5 000 salariés pour son "programme ACT-HIV : lutte contre le VIH/Sida". Il s'agit d'un DVD qui explique comment mener un programme d'action contre la maladie en plusieurs étapes (collaboration avec les partenaires locaux identifiés, prévention et sensibilisation, accompagnement dans l'accès aux soins, partage de bonnes pratiques...).

Enfin, le coup de cœur du jury - l'entreprise de chantiers navals de défense DCNS - a mis en oeuvre plusieurs actions sous le leitmotiv : "Gardons la forme !". Au programme : repas équilibrés, promotion du sport, lutte contre les addictions, prévention des pathologies dorsolombaires et... relaxation !

Dépasser le cadre de l'entreprise

Michèle Barzach, présidente du jury pour la deuxième année consécutive et ancienne ministre de la Santé et de la Famille, explique : « Au-delà de l'action à proprement parler, nous avons regardé l'ampleur du sacrifice pour l'entreprise, l'investissement que l'action représentait pour elle et la proportion de salariés touchés. » Par ailleurs, le jury a également été attentif à la possible diffusion de ces actions au-delà du cercle de l'entreprise : dans la vie privée des collaborateurs, pour les addictions ou le VIH, par exemple. L'ancienne ministre reprend : « Pour la troisième édition, à l'image des actions récompensées cette année, il faudra des actions qui dépassent les simples maux internes de l'entreprise... » Ce qui, au vu de l'enquête menée par l'Ifop, n'est pas incompatible avec la performance de l'entreprise. En effet, selon les DRH interrogés, la prévention santé permet de réduire l'absentéisme (51 %), d'améliorer les relations internes (43 %) ou encore d'accroître la compétitivité de l'entreprise (34 %). Ainsi, des salariés qui parviennent à un meilleur équilibre dans leur vie personnelle seraient donc plus efficaces au travail.

Brice Ancelin
www.grandprixaxasante.fr
www.axasante.fr

Retour à la liste de news [RETOUR](#)

